

**Communiqué du 03/07/2012**

**Postes, salaires,  
contre-réformes :  
Le ministre  
maintient  
l'essentiel de la  
rentrée scolaire  
prévue par son  
prédécesseur  
La FNEC FP FO  
confirme  
toutes ses  
revendications**

# **FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE**

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,  
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 40 - email : fneccfp@fo-fneccfp.fr

Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, a adressé une lettre à tous les personnels de l'éducation nationale publiée au BO du 26 juin.

Force est de constater qu'à l'exception de l'abrogation du décret Chatel sur l'évaluation des enseignants et de l'abrogation de la loi Cherpion sur l'apprentissage, la lettre du ministre n'annule pas la circulaire de rentrée préparée par son prédécesseur.

En réalité, faute de vouloir remettre en cause les 14 000 suppressions de postes décidées par le gouvernement précédent en application de la RGPP, le ministre se contraint à confirmer les contre-réformes de son prédécesseur et leurs mauvais coups contre l'école publique et ses personnels.

Les 1000 postes réinjectés dans le premier degré et les 355 dans le second degré ne permettront pas de modifier les conditions de la rentrée qui s'annonce.

Qu'il s'agisse de « l'école du socle commun », de la réforme des lycées, du dispositif ECLAIR, de la transformation des GRETA en GIP, de la disparition des RASED et des SEGPA, aucune mesure n'est prise pour stopper la dégradation de l'école publique et des conditions de travail des personnels.

Concernant la formation des maîtres et le réemploi des contrats aidés, le ministre prévoit des demi-mesures qui ne peuvent satisfaire les personnels.

Les annonces du ministre de l'Éducation nationale conduisent à une rentrée très difficile, dans des conditions insupportables pour les personnels.

Ces annonces s'inscrivent dans un contexte, celui des dispositions annoncées par le gouvernement Ayrault vis-à-vis de toute la Fonction publique : blocage des salaires, réduction massive des crédits d'intervention et de fonctionnement, poursuite de la réduction du nombre de fonctionnaires. Il s'agit de la confirmation, voire de l'aggravation de la RGPP et de son funeste cortège de contre-réformes contre les services publics, contre les personnels et leurs statuts. Ce contexte est aussi celui du prélèvement de la journée de carence sur le salaire de tous les fonctionnaires en congé de maladie.

Dans ces conditions, l'ouverture à compter du 5 juillet d'une « grande concertation » pour la préparation d'une loi d'orientation « pour refonder l'école » s'apparente à un exercice de communication visant au mieux à esquiver les vrais problèmes et au pire à mettre en place de nouvelles contre-réformes, vecteurs de la politique de rigueur et d'austérité aggravées.

La FNEC FP FO, avec la confédération FO, confirme toutes ses revendications en matière de salaires, de défense du service public, de préservation des systèmes et régimes de protection sociale collective.

La FNEC FP-FO participera en toute indépendance aux groupes de travail mis en place par le ministre pour préparer la loi d'orientation, et sur la base des revendications de l'organisation syndicale et des personnels.

La FNEC FP FO appelle ses sections et syndicats à préparer dès maintenant la réunion des instances syndicales de rentrée et les assemblées avec les personnels : il s'agit d'établir précisément les revendications et de préparer le rapport de force pour les faire valoir si nécessaire.

*Montreuil, le 3 juillet 2012*